

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vincennes, le 18 décembre 2024

Sécurité à la chasse : bilan de l'opération nationale de sensibilisation et de contrôles organisée par l'Office français de la biodiversité

Pour la quatrième année consécutive, l'Office français de la biodiversité (OFB) a organisé une opération nationale de sensibilisation et de contrôles, portant sur le respect des règles de sécurité à la chasse pour les chasseurs et les non-chasseurs.



Crédit photo : Philippe Massit - OFB

Entre le 30 novembre et le 15 décembre, la forte mobilisation des 1700 agents de l'OFB a permis d'organiser **1272 opérations de contrôles** pendant **2595 actions de chasse**, réparties sur l'ensemble du territoire national, pour un total de **9369 chasseurs contrôlés**.

Une très large majorité des contrôles n'a révélé aucune infraction des règles obligatoires. L'accent a été mis sur la pédagogie et la sensibilisation des chasseurs, avec notamment une distribution de brochures et de guides édités par l'OFB, rappelant les bonnes pratiques en matière de sécurité à la chasse.

Parmi ces contrôles, **214 infractions ont été relevées**, notamment sur : le non-respect des prescriptions du schéma départemental de gestion cynégétique (absence de signalisation des battues) ou le transport à bord d'un véhicule d'une arme de chasse non démontée ou déchargée et placée sous étui.

Pour rappel, le nombre d'accidents mortels, pour la saison 2023-2024, se situe à un niveau historiquement bas, avec six décès de chasseurs. Ce chiffre confirme la tendance à la baisse des accidents mortels qui ont diminué de 77 % sur les 20 dernières années. En plus des contrôles organisés au quotidien par l'OFB, cette opération nationale participe à tendre vers un objectif collectif : **le 0 accident**.

« Cette nouvelle campagne de sensibilisation et de contrôles reflète pleinement l'une des missions des 1700 inspecteurs de l'environnement de l'OFB : garantir une cohabitation respectueuse dans les espaces naturels. La chasse, en tant qu'activité de loisir, doit être pratiquée en toute sécurité, tant pour les

chasseurs que pour tous les autres usagers de la nature. La diminution des accidents mortels, depuis 20 ans, confirme que nos efforts conjugués en matière de prévention, de pédagogie et de contrôles portent leurs fruits. Notre objectif ambitieux, avec les fédérations de chasse, reste le même : tendre vers le zéro accident, avec une nature partagée pleinement sûre pour chacun. » **déclare Olivier Thibault, directeur général de l'OFB.**

Bilan de l'opération : une augmentation de la pression des contrôles en 2024

- 1272 opérations de contrôles (contre 961 en 2023 soit une augmentation de 32%)
- 2595 actions de chasse (contre 2187 en 2023 soit une augmentation de 18%)
- 9369 chasseurs contrôlés (contre 7766 en 2023, soit une augmentation de 20%)
- 214 infractions relevées (contre 169 en 2023 soit une augmentation de 27%)

Répartitions des contrôles et des infractions par régions :

Nombre de missions localisations, résultats des contrôles	Nombre de missions	Nombre de contrôles conformes *	Nombre de contrôles non-conformes**
Provence Alpes Côte d'Azur / Corse	130	548	12
Pays de la Loire	52	461	4
Auvergne-Rhône-Alpes	152	1162	14
Bretagne	61	405	7
Bourgogne-Franche-Comté	87	699	3
Centre-Val de Loire	73	502	14
Grand Est	179	1518	16
Hauts-de-France	58	539	18
Ile-de-France	14	402	1
Nouvelle-Aquitaine	173	1326	19
Normandie	49	396	11
Occitanie	167	1414	24
BMI - Brigades mobiles d'intervention	77	438	33
<u>Total :</u>	1272	9810	176

* Toutes infractions confondues (Sécurité à la chasse, plan de chasse, PMA,...)

** Plusieurs infractions peuvent être relevées pour chaque contrôle non-conforme (Au total 214 infractions relevées pour 176 contrôles non-conformes)

L'Office français de la biodiversité

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer.

Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens

Contact presse

Arthur Limiñana - 06 73 69 21 96

presse@ofb.gouv.fr